

SÉANCE ordinaire

Le 17 janvier 2022

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chandler tenue le 17 janvier 2022, à 16h38, par voie de réunion zoom, tel que requis par l'arrêté numéro 2021-090 du 20 décembre 2021.

SONT PRÉSENTS : Monsieur Gilles Daraïche, maire, mesdames les conseillères Meggie Ritchie et Josée Collin et messieurs les conseillers Bruno-Pierre Godbout, Raynald Leblanc, Pierre-Luc Arsenault et Gaétan Daraïche.

EST ÉGALEMENT PRÉSENT : Monsieur Roch Giroux, directeur général & greffier

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE - VÉRIFICATION DU QUORUM

220117.003 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour tel que lu en y ajoutant aux affaires nouvelles le point suivant :

- Modification de l'entente pour l'entretien et à la surveillance du Centre des loisirs de Pabos et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et des sentiers de ski de fond - Entreprise GARO (Steve Cyr)
1. OUVERTURE DE LA SÉANCE & VÉRIFICATION DU QUORUM
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
 2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 3. CORRESPONDANCE – DEMANDES – AFFAIRES NOUVELLES
 4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 4.1 Approbation des comptes à payer;
 - 4.2 Avis de motion – Règlement ayant pour objet de financer les dépenses prévues au budget 2022;
 - 4.3 Avis de motion – Règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux;
 - 4.4 Signataires – Entente relative au déneigement et sablage de la route des Îlots quartier Newport ;
 - 4.5 Signataires – Addenda pour l'entente relative au déneigement de la promenade du lac Vachon du 6 décembre 2021 au 15 avril 2022 ;
 - 4.6 Prolongation du contrat de service relatif à l'entretien ménager à la Ville de Chandler ;
 - 4.7 Embauche – Pascal Langlais – Banque de candidatures – Opérateur pour le Service des travaux publics;
 - 4.8 Signataire - Renouvellement de contrat agente de bureau - Centre de Services Partagés ;
 - 4.9 Avis de motion – Règlement pour la création d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection;
 - 4.10 Vente du terrain situé au 17, route Olsen quartier Pabos Mills – Madame Kalina Quenneville;
 - 4.11 Entente de principe – Alimentation en eau potable de la population de Gascons avec le réservoir d'eau potable situé quartier Newport ;
 - 4.12 Changement d'adresse d'un immeuble situé au 1, route de l'Église, quartier Pabos;

- 4.13 Recommandation de paiement – Steeve Lebreux – Entretien de la piste de VTT – Projet de quartier St-François;
- 4.14 Recommandation de paiement – Les industries FIPEC Inc. – Filet protecteur – Projet de quartier Chandler Ouest ;
- 4.15 Recommandation de paiement – WSP Canda Inc. - Réparation des plans et devis pour la reconstruction de la route 132 à Chandler (Pabos Mills et Newport) ;
- 4.16 Recommandation de paiement – Morency, Société d’avocats – Services professionnels ;
- 4.17 Recommandation de paiement – Astell Caza De Sua Inc. – Dossier 9000056-03;
- 4.18 Recommandation de paiement – Englobe Corp – Services professionnels;
- 4.19 OMH – Approbation du budget 2022 ;
- 4.20 Demande - Création d'une Zone scolaire et d'un corridor scolaire ;
- 4.21 Recommandation de paiement CP-08 - Habitat Construction Matane (1986) Inc. - Nouveau Garage municipal Chandler;
- 4.22 Recommandation de paiement CP-09 Habitat Construction Matane (1986) inc -Nouveau Garage municipal Chandler;
- 4.23 Désignation d'un nom - Servitude de passage Chemin du Lac du Chasseur;
- 5. PROPOS DU MAIRE
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS & LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE
 - 6.1 Période de questions de l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.004 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu d'adopter de procès-verbal de la séance ordinaire du 6 décembre 2021 et de la séance extraordinaire du 22 décembre 2021.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.005 DEMANDE(S)

Pour donner suite à la demande d'aide financière déposée à la Ville de Chandler, il est proposé unanimement résolu que ce conseil accorde les montants suivants:

| | |
|---|-----------|
| Demande de don pour le projet d'aménagement et d'embellissement de la cour de l'école Sacré-Cœur de Newport ; | Reporté |
| Appui monétaire – Association des Familles des Personnes Assassinées ou Disparues (AFPAD); | Refusé |
| Achat de confiseries - Résidences pour personnes âgées - Pabos Mills et St-François | 361.60 \$ |
| Club de patinage artistique du Rocher-Percé | 300.00 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.006 MODIFICATION DE L'ENTENTE POUR L'ENTRETIEN ET À LA SURVEILLANCE DU CENTRE DES LOISIRS DE PABOS ET À LA PRÉPARATION, L'ENTRETIEN ET LA SURVEILLANCE DE LA PATINOIRE ET DES SENTIERS DE SKI DE FOND - Entreprise

GARO (Steve Cyr)

CONSIDÉRANT la popularité grandissante du fatbike;

CONSIDÉRANT la demande de l'école St-Paul de Pabos pour le traçage et l'entretien d'un sentier pour les élèves et considérant que l'école a fait l'acquisition de plusieurs fatbikes en décembre dernier;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault et unanimement résolu de modifier l'entente relative à l'entretien et à la surveillance du Centre des loisirs de Pabos et à la préparation, l'entretien et la surveillance de la patinoire et des sentiers de ski de fond pour y inclure le traçage et l'entretien d'un sentier de fatbikes sur une distance d'environ 3 kilomètres pour la somme de 4024.13 \$, toutes taxes comprises.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.007 APPROBATION DES COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu, d'approuver les comptes à payer du mois janvier 2022 représentant une somme de **314 346.96 \$** pour le journal des achats et de **110 935.63 \$** pour le journal des achats en lot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.008 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AYANT POUR OBJET DE FINANCER LES DÉPENSES PRÉVUES AU BUDGET 2022

REPORTÉ

220117.009 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT ÉDICTANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLU(E)S MUNICIPAUX

AVIS DE MOTION est donné par madame la conseillère Meggie Ritchie qu'à une prochaine séance du conseil, il y aura adoption d'un règlement édictant le code d'éthique et de déontologie des élu(e)s municipaux

Le projet de règlement est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.010 SIGNATAIRES – ENTENTE RELATIVE AU DÉNEIGEMENT ET SABLAGE DE LA ROUTE DES ÎLOTS QUARTIER NEWPORT

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, , appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu d'autoriser messieurs GILLES DARAÏCHE et ROCH GIROUX, respectivement maire et directeur général, à signer pour

et au nom de la Ville l'entente relative aux déneigement et sablage de la route des Îlots quartier Newport pour la période du 21 décembre 2021 au 1er mai 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.011 SIGNATAIRE – ADDENDA POUR L'ENTENTE RELATIVE AU DÉNEIGEMENT DE LA PROMENADE DU LAC VACHON DU 6 DÉCEMBRE 2021 AU 15 AVRIL 2022

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise monsieur Gilles Daraïche et monsieur Roch Giroux, respectivement maire et directeur général à signer pour et au nom de la Ville de Chandler l'addenda pour l'entente relative au déneigement de la promenade du lac Vachon du 6 décembre 2021 au 15 avril 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.012 PROLONGATION DU CONTRAT DE SERVICE RELATIF À L'ENTRETIEN MÉNAGER À LA VILLE DE CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche appuyé de Bruno-Pierre Godbout et unanimement résolu de prolonger le contrat de service relatif à l'entretien ménager à l'hôtel de ville du 1er janvier 2022 jusqu'au 30 juin 2022 avec les mêmes conditions que le contrat actuel selon la période donnée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.013 EMBAUCHE – PASCAL LANGLAIS – BANQUE DE CANDIDATURES – OPÉRATEUR POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT l'affichage d'un appel de candidatures pour banque de candidatures pour des emplois temporaires d'**opérateur**.

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyée de madame la conseillère Meggie Ritchie d'embaucher **monsieur Pascal Langlais** et tant qu'opérateur, emploi de personne salariée temporaire selon la convention collective des employés municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.014 SIGNATAIRE - RENOUVELLEMENT DE CONTRAT AGENTE DE BUREAU - CENTRE DE SERVICES PARTAGÉS

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu d'approuver le renouvellement du contrat de madame Michèle Méthot à titre d'agente de bureau au centre de services partagés.

Il est également résolu d'autoriser monsieur Benoit Moreau, coordonnateur municipal, à signer pour et au nom de la ville le contrat de travail de madame Michèle Méthot.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.015 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT POUR LA CRÉATION D'UN FONDS RÉSERVÉ POUR LES DÉPENSES LIÉES À LA TENUE D'UNE ÉLECTION

AVIS DE MOTION est donné par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche qu'à une prochaine séance du conseil, il y aura adoption d'un règlement pour la Création d'un fonds réservé pour les dépenses liées à la tenue d'une élection.

Le projet de règlement est déposé pour étude et sera dispensé de lecture lors de son adoption.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.016 VENTE DU TERRAIN SITUÉ AU 17, ROUTE OLSEN QUARTIER PABOS MILLS – MADAME KALINA QUENNEVILLE

CONSIDÉRANT l'avis d'appel d'offres pour la vente d'immeubles paru le 25 novembre 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'une offre jugée raisonnable a été déposée pour l'achat de l'immeuble connu comme étant le lot rénové numéro QUATRE MILLIONS CINQ CENT NEUF MILLE TROIS CENT VINGT (4 509 320);

POUR CES MOTIFS, il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu:

QUE la Ville de Chandler accepte de vendre à **MADAME KALINA QUENNEVILLE** l'immeuble situé au 17, route Olsen, quartier Pabos Mills, le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

QUE cette vente est faite sans aucune garantie et aux risques et périls de l'acquéreur pour une considération de **SIX MILLE CINQ CENTS DOLLARS** (6 500 \$), plus taxes, le cas échéant;

QUE les frais liés à cette vente ainsi que les frais professionnels sont assumés par l'acheteur;

QUE **MESSIEURS GILLES DARAÏCHE ET ROCH GIROUX**, respectivement maire et directeur général & greffier, soient

autorisés à signer l'acte de vente pour et au nom de la Ville de Chandler ainsi que tous documents pertinents requis et nécessaires pour donner plein et entier effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.017 ENTENTE DE PRINCIPE – ALIMENTATION EN EAU POTABLE DE LA POPULATION DE GASCONS AVEC LE RÉSERVOIR D'EAU POTABLE SITUÉ QUARTIER NEWPORT

CONSIDERANT que la municipalité de Port-Daniel-Gascons a présenté au MAMH un projet d'alimentation en eau potable pour la population du secteur Gascons;

CONSIDERANT que les recherches en eau effectuées sur le territoire du secteur Gascons, depuis de nombreuses années, se sont avérées infructueuses;

CONSIDERANT que l'alternative de se brancher sur le réservoir de Newport pour alimenter la population du secteur Gascons est le choix le plus réaliste;

CONSIDERANT que des études préliminaires nous démontrent que la Ville de Chandler a la capacité, à partir du réservoir de Newport, d'alimenter la population du secteur Gascons, en eau potable, et cela, sans compromettre de futurs projets pour la Ville de Chandler ;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et résolu que le conseil municipal de la ville de Chandler se prononce en accord avec le fait que la municipalité de Port-Daniel-Gascons puisse utiliser l'eau à partir du réservoir de Newport pour alimenter la population du secteur Gascons en eau potable ce qui leur permettra de pouvoir continuer la préparation des plans et devis en attente d'une entente intermunicipale qui serait conclue entre la Ville de Chandler et la municipalité de Port-Daniel-Gascons, lorsque les plans et devis définitifs et l'estimation des coûts seront terminés et connus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.018 CHANGEMENT D'ADRESSE D'UN IMMEUBLE SITUÉ AU 1, ROUTE DE L'ÉGLISE, QUARTIER PABOS

CONSIDÉRANT que le fonctionnaire désigné peut procéder à une renumérotation des bâtiments et/ou à une modification de l'adresse civique pour des raisons de sécurité publique ou pour toute autre raison;

CONSIDÉRANT que la propriété porte un numéro civique est antichronologique;

CONSIDÉRANT que la demande est conforme au Règlement V-219-2019 visant l'établissement de normes relatives à la numérotation d'immeubles sur tout le territoire de la ville de Chandler;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Pierre-Luc Arsenault, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et résolu que l'immeuble situé au, 1 route de l'Église, quartier Pabos, changera désormais d'adresse pour le **32, route de l'Église, quartier Pabos.**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.019 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – STEEVE LEBREUX – ENTRETIEN DE LA PISTE DE VTT – PROJET DE QUARTIER ST-FRANÇOIS

Il est proposé par monsieur le conseiller Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 47 au montant de 1 450.00 \$, sans taxes, à Steeve Lebreux pour la réalisation de travaux d'entretien de la piste de VTT, quartier St-François.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du montant réservé pour les projets du quartier St-François.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.020 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – LES INDUSTRIES FIPEC INC. – FILET PROTÉCTEUR – PROJET DE QUARTIER CHANDLER OUEST

Il est proposé par monsieur le conseiller Gaétan Daraïche, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 163260 au montant de 620.87 \$, toutes taxes comprises, à LES INDUSTRIES FIPEC INC., pour l'achat d'un filet protecteur pour la patinoire extérieure du secteur de la rue E.-M.-Little, quartier Chandler.

Il est également résolu que ce montant soit prélevé du montant alloué pour les projets du quartier Chandler Ouest.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.021 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – WSP CANADA INC. - RÉPARATION DES PLANS ET DEVIS POUR LA RECONSTRUCTION DE LA ROUTE 132 À CHANDLER (PABOS MILLS ET NEWPORT)

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à **WSP CANADA INC** pour les travaux dans le cadre de la phase 2 : Préparation des plans et devis pour la reconstruction de la route 132 à Chandler (Pabos Mills et Newport).

Il est également résolu que ces montants soient remboursables à 100 % par le MTQ.

| NUMÉRO DE FACTURE | MONTANT (TTC) |
|-------------------|---------------|
| 1063908 | 5 807.60 \$ |
| 1071812 | 1 239.43 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.022 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – MORENCY, SOCIÉTÉ D'AVOCATS – SERVICES PROFESSIONNELS

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées ci-dessous à Morency, Société d'avocats, pour des services professionnels.

| NUMÉRO DE FACTURE | DOSSIER | MONTANT (TTC) |
|-------------------|------------|---------------|
| 201187 | 766-766002 | 184.88 \$ |
| 201261 | 766-766017 | 4 492.08 \$ |
| 201188 | 766-766013 | 51.74 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.023 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ASTELL CAZA DE SUA INC. – DOSSIER 9000056-03

Il est proposé par madame la conseillère Josée Collin, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement de la facture numéro 01511, au montant de 8 016.75 \$, toutes taxes comprises, à ASTELL CAZA DE SUA INC, pour des services professionnels rendus dans le cadre du dossier 9000056-03.

Il est également résolu que le paiement soit conditionnel à la réception des détails.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.024 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – ENGLOBE CORP – SERVICES PROFESSIONNELS

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil autorise le paiement des factures énumérées

ci-dessous à ENGLOBE CORP pour des honoraires professionnels

| Numéro de facture | Dossier | Montant (ttc) |
|-------------------|---|---------------|
| 61430 | Piste cyclable (Budget V-213-2018) | 632.36 \$ |
| 60577 | Contrôle des matériaux garage municipal (Budget V-221-2019) | 2 886.64 \$ |

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.025 OMH – APPROBATION DU BUDGET 2022

Il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de madame la conseillère Meggie Ritchie et unanimement résolu que ce conseil approuve le budget 2022 de l'office municipal d'habitation de Chandler (OMH) et sa contribution estimée à 51 471 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.026 DEMANDE - CRÉATION D'UNE ZONE SCOLAIRE ET D'UN CORRIDOR SCOLAIRE

CONSIDÉRANT que depuis quelques années, on constate un engouement des élèves et enseignants à utiliser leur vélo ou la marche pour se rendre à l'école primaire située quartier Pabos;

CONSIDÉRANT qu'aucune signalisation ne permet d'adopter ce mode de déplacement de façon sécuritaire ;

CONSIDÉRANT que le projet de zone scolaire s'harmonise en conformité avec la politique de développement et de l'optimisation du sport et de l'activité physique de plein air de la MRC du Rocher-Percé, sa mission, ses axes, ses orientations ainsi que ses engagements ainsi qu'avec l'axe de développement du transport actif et d'attrait pour les nouvelles familles du nouveau plan d'urbanisme soumis en avril 2018;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de madame la conseillère Josée Collin et unanimement résolu que ce conseil demande au Ministère des Transports d'instaurer une zone scolaire sur la route 132 pour l'école St-Paul de Pabos située au 415 boulevard Pabos, quartier Pabos.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.027 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CP-08 HABITAT CONSTRUCTION MATANE (1986) INC - NOUVEAU GARAGE MUNICIPAL CHANDLER

Il est proposé par madame la conseillère Meggie Ritchie, appuyé de

monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement du CP-08 tel que recommandé par Jean Luc Heyvang, architecte, au montant de **906 099,91\$**, toutes taxes comprises, à Habitat Construction Matane (1986) Inc. dans le cadre du projet de construction d'un nouveau garage municipal.

Il est également résolu que le paiement soit prélevé du règlement d'emprunt numéro V-221-2019 prévu à cet effet

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.028 RECOMMANDATION DE PAIEMENT – CP-09 HABITAT CONSTRUCTION MATANE (1986) INC - NOUVEAU GARAGE MUNICIPAL CHANDLER

Il est proposé par monsieur le conseiller Bruno-Pierre Godbout, appuyé de monsieur le conseiller Raynald Leblanc et unanimement résolu que ce conseil approuve le paiement du CP-09 tel que recommandé par Jean Luc Heyvang, architecte, au montant de **52 871,30 \$**, toutes taxes comprises, à Habitat Construction Matane (1986) Inc. dans le cadre du projet de construction d'un nouveau garage municipal.

Il est également résolu que le paiement soit prélevé du règlement d'emprunt numéro V-221-2019 prévu à cet effet

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.029 DÉSIGNATION D'UN NOM - SERVITUDE DE PASSAGE CHEMIN DU LAC DU CHASSEUR

CONSIDÉRANT qu'en vertu du règlement V-219-2019 visant à établir des normes relatives à la numérotation d'immeubles sur le territoire de la Ville de Chandler, la municipalité peut effectuer des corrections pour des raisons de sécurité publique;

CONSIDÉRANT qu'une demande de numérotation civique a été déposée à la Ville par les bénéficiaires d'une servitude de passage possédant des constructions dans le secteur du Lac du Chasseur afin de faciliter le repérage par les services d'urgence en cas de sinistre;

CONSIDÉRANT que l'article 4 de la Loi sur les compétences municipales confère à la municipalité la compétence en cette matière;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par monsieur le conseiller Raynald Leblanc, appuyé de monsieur le conseiller Gaétan Daraïche et unanimement résolu que la servitude dont la description technique a été préparée par Jean-Louis Leblanc, arpenteur géomètre, le 11 décembre 2007, sous le numéro 640 de ses minutes, soit nommée «Chemin du Lac du Chasseur».

Cette description technique est annexée aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

220117.030 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Monsieur le conseiller Raynald Leblanc propose la levée de l'assemblée à 17 h 15.

VILLE DE CHANDLER

Gilles Daraîche
Maire

Roch Giroux
Directeur général et greffier